

3 – Vigilance pollution : La mairie a fait circuler une information d'Air PACA concernant les mesures à prendre en cas d'épisode de pollution atmosphérique. Ces mesures se classent en deux recommandations : les sanitaires et les comportementales.

4 – Electrification des quais : Les énormes navires faisant escale à Toulon (Croisières et Corsica ferry) et à La Seyne, sont contraints de laisser tourner leurs générateurs électriques car la puissance du réseau disponible à quai ne semble pas être suffisante. De ce fait, leurs cheminées dégagent de forts panaches de fumées nocives donc dangereuses pour les habitants riverains mais aussi pour la population en général. *Il semble que EDF étudie la question et envisage de renforcer les réseaux disponibles à quai afin de pouvoir raccorder ces navires sur le réseau public diminuant de fait ces pollutions. On parle aussi de remplacer le carburant actuel qui est très polluant par un nouveau carburant bien moins nocif...*

5 – Renouveau du CA de MART : le président a renouvelé sa candidature pour poursuivre, au nom du CILLSOS, son mandat en tant qu'administrateur dans cette association. Cependant cette mandature sera partagée avec les autres membres de notre Bureau à tour de rôle et suivant ses disponibilités.

6 – Amicale des Pescadous de La Verne et Fabrégas : Lors de l'AG de cette association le président sortant, **Christian BRUN**, a souhaité passer le relais à un successeur et c'est **Christian TARDI** qui a été élu nouveau président. Le CILLSOS souhaite bonne « retraite » à **Christian BRUN** et la bienvenue dans sa nouvelle fonction à **Christian TARDI**.

7 – Compteurs verts : A la suite de la nouvelle organisation de la distribution de l'eau sur notre commune, quelques discordances subsistent quand au montant de la facture de l'abonnement de certains abonnés ayant un compteur vert. Il est très difficile d'obtenir des précisions de la part du personnel permanent au siège de la rue Franchipani et dans ces conditions il est souhaitable que ce service soit plus opérationnel dans l'information apportée à ses abonnés. Une lettre a été envoyée à Monsieur le Maire et la réponse se fait attendre...

8 – Lettre à Monsieur le Maire : Le CIL de Brégaillon a adressé une lettre, par le biais du collectif des CIL, dans laquelle il demande une entrevue à M. le Maire. Il souhaite fortement avoir des précisions sur les travaux envisagés sur le port de Brégaillon. Par ailleurs nous avons appris que la voie du chemin de fer sera réhabilitée afin de permettre le passage des convois de « Ferroutage ». De plus, le nombre de camions turcs semble en augmentation ; les transports de graviers engendrent de forts nuages de poussière ; les moteurs des camions continuent de tourner la nuit, les samedis et dimanches. Il est urgent que les responsables de la mairie reçoivent une délégation du collectif des CIL afin de clarifier ces situations dangereuses pour la santé des riverains proches. La communication semble connaître quelques failles actuellement et il est bon pour tous qu'elle soit rétablie le plus vite possible...

9 - France ADOT 83 : A l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation, l'Association « France ADOT 83 » invite les membres du CIL à participer à leur assemblée Générale qui se déroulera à l'Hôpital Ste Musse le samedi 30 mars à 11h00.

10 - Coupes de bois en forêt de Janas : Certains de nos membres ont constaté des coupes d'arbre en forêt qui, part leur importance, semblent plutôt anarchiques. Dans quel but précis ces coupes ont-elles été entreprises ? Par endroits la forêt est toute dépouillée. Est-ce pour son bien ou dans un but mercantile ?

11 – Projet immobilier Coste Chaude : L'inquiétude grandit au sujet du projet de construction du « Village » de Coste chaude. Nous souhaitons connaître avec plus de précision l'ampleur du projet et analyser les nuisances qu'apporterait celui-ci aux résidents du quartier. Il nous semble impératif que la circulation le long du chemin Mauvéou soit étudiée en fonction de l'augmentation du trafic dans ce quartier et que ce chemin fasse en tout premier lieu l'objet d'un re-calibrage à hauteur du futur projet.

12 – Chemin de la Croix de Palun : Il est nettoyé assez régulièrement par les services de Pizzorno mais, semble-t-il, il sert systématiquement de dépotoir pour certains indéclicats surtout au niveau du vallon. Nous demandons avec insistance qu'une solution soit trouvée pour faire disparaître ces nuisances d'une manière soutenue. La même situation perdure depuis de nombreuses années à hauteur du N°330 le long du chemin de Bremond. Des citoyens mal intentionnés n'hésitent pas à venir **toutes les nuits** « décharger » leurs déchets.

13 - Frelons asiatiques : Malgré une demande auprès des services de la commune, le gigantesque nid de frelons asiatiques est toujours accroché sur un arbre aux abords du Clos du Vallon, chemin de Donicarde. Cela ne semble pas inquiéter les services communaux... Pourtant une directive nationale a été édictée pour mettre en place les moyens de combattre ce fléau.

14 – Lu dans la presse :

- Le 12.01.19 : Début de l'opération de débroussaillage et d'élagage à Janas et en ville
- Le 15.01.19 : Les habitants des Sablettes inquiets pour leur quartier
- Le 15.01.19 : La justice donne son feu vert au projet de cinéma !
- Le 16.01.19 : Cinéma : début des travaux en mai ?
- Le 17.01.19 : Souriez, vous pourrez être « vidéo-verbalisés »
- Le 18.01.19 : Tamaris : le bureau de Poste fermé, le Clos Saint-Louis prend le « relais »
- Le 19.01.19 : Collège Jean-L'Herminier : la salle Louis-Baudoin est ouverte
- Le 21.01.19 : Vœux de la Députée Emilie GUEREL : « Plus de concertation et de dialogue en 2019 »
- Le 24.01.19 : Parkings, accès, transports : la gare du futur se dévoile
- Le 25.01.19 : Débat national : Marc Vuillemot facilitateur mais pas organisateur
- Le 26.01.19 : Métropole toulonnaise : L'électricité bientôt à quai pour réduire la pollution
- Le 28.01.19 : Des poissons sous cloche pour repeupler le Cap Sicié
- Le 28.01.19 : Franc succès à la première bourse d'échanges publique, du SEL
- Le 30.01.19 : Sur le site de La Dominante, solidarité a rimé avec efficacité
- Le 01.02.19 : Des capteurs sismiques pour sauver les palmiers ?
- Le 02.02.19 : E. Guerel : « la proximité est dans mon ADN »
- Le 02.02.19 : Métropole toulonnaise : le vrai et le faux sur la qualité de l'air dans la métropole
- Le 04.02.19 : Le Souvenir Français sensibilise les scolaires
- Le 07.02.19 : La Marine repart sur les traces de la Minerve
- Le 07.02.19 : MART et SCOT se regardent en chien de faïence

✚ 10h00, fin de la réunion du Bureau.

Prochaine réunion du Bureau le samedi 9 mars 2019 à 10h00
Restaurant « les Roches Rouges » à Fabrégas
chez Daniel et Julia

C.R REUNION DE QUARTIER N° 1

Secteurs 13 – 14 – 17

✚ 10h00 : Début de la réunion de Quartier N° 1

Le Président accueille nos invités et ouvre la séance. Il remercie tout d'abord la directrice de la Maison Jean Bouvet Isabelle GARNIER et son personnel pour la mise à disposition des locaux afin de nous rassembler ce samedi matin.

Puis il remercie les nombreuses personnes qui ont répondu présent à notre invitation ainsi que nos élus et fonctionnaires et en particulier :

- **M. Claude ASTORE**, Adjoint aux travaux et à la sécurité, représentant **M. le Maire** excusé
- **M. Damien GUTTIEREZ**, Conseillé départemental La Seyne Nord
- **M. Patrick DUCHEIX**, Chef de la police Municipale
- **Mme Danielle DIMO** Adjointe, Présidente du Conseil de Quartier Ouest.
- **Mme Stéphanie GUEVEL** Allô La Seyne

- **Mme Nathalie BICAIS**, Conseillère départementale du canton Sud, nous prie de l'excuser.

Compte tenu du nombre important de sujets à évoquer, le Président ouvre la séance sans attendre.

1 - Vols par effraction : Nous avons constaté un assez grand nombre de vols dans les propriétés. *Ce que confirme M. DUCHEIX. La Police Municipale est intervenu suite à des appels. Il nous indique le nombre de 18 cambriolages dans la zone Sud. Quatre malfaiteurs ont été interpellés en flagrant délit. Les policiers municipaux participent aux patrouilles conjointes avec la Police Nationale.*

Il confirme qu'à la suite de l'intervention de M. le Maire, et de M le Président de la Métropole, les communes de Toulon et La Seyne recevront des renforts en effectifs et en matériels.

Une anecdote : Le Ministre de l'intérieur M. COLOMB avait promis de se rendre à La Seyne, mais il a démissionné le lendemain de cette proposition. Dommage !

Une information : M. LAGARRIGUE, représentant de la police nationale, sera présent sur notre commune en mairie au comptoir citoyen un vendredi matin sur deux. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

En cas de constat d'effraction, il est impératif de faire appel à la police (N° téléphone 17) sans attendre et avant de pénétrer dans la maison. La police est seule en mesure de trouver des indices afin de permettre de trouver les « malfaisants »

2 – Projet immobilier 666 chemin de Donicarde : Où en est le projet de construction d'un lotissement ? M. ASTORE nous précise qu'à l'heure actuelle, rien n'est acté. Le projet du permis présenté aux riverains n'est pas applicable, car refusé par le service Urbanisme de la commune. Il n'est plus question de logements sociaux. Attendre la sortie du nouveau PLU fin 2019 qui pourrait permettre la construction de 17 logements. Notre Président invite tous les résidants du chemin de la Donicarde d'aller consulter le service Urbanisme de la commune.

3 – Ralentisseur type dos d'âne implanté à l'extrémité Sud du chemin Donicarde : L'extrémité Sud du chemin de Donicarde a vu sa chaussée améliorée, permettant un meilleur écoulement des eaux de pluie. Ces travaux indispensables, étaient attendus depuis assez longtemps. Par contre, nous avons constaté la mise en place d'un simili ralentisseur « dos d'âne » à hauteur du N°1093 absolument pas normalisé. Il est à la fois trop court et trop haut. Nous demandons aux services de la commune de bien vouloir faire disparaître cette anomalie ; de plus un ralentisseur en cet endroit est - absolument fantaisiste et surtout dangereux.

M. ASTORE nous informe que cette « bosse » a probablement été réalisée à la suite d'une intervention sur des réseaux souterrains de l'éclairage public et que la fermeture de la tranchée a été un peu baclée,

Quoi qu'il en soit, il est impératif et urgent de faire disparaître cette « bosse ». La commune s'engage à la faire disparaître sous peu.

Un riverain demande qu'à l'occasion de cette future intervention, la dépression jouxtant cette « bosse » rive ouest, soit comblée. *M. ASTORE s'interroge sur la propriété de cette petite surface qui pourrait ne pas supporter le poids d'un véhicule venant y stationner. Affaire à suivre en espérant que tout soit réglé rapidement.*

4 – Antenne relais carrefour des Quatre Chemins du Mai : On nous a confirmé que le niveau des émissions radioélectriques, issues de cette antenne, était nettement inférieur à la norme minimale. Par contre, le mât est équipé de trois supports de lampe, hors, un seul point lumineux est installé. *M. ASTORE nous informe qu'avec un seul point lumineux, le niveau d'éclairage est suffisant. Si les autres lampadaires autour du carrefour venaient à disparaître, il serait alors nécessaire d'activer les trois lampes.*

Un autre relais de téléphonie mobile a été installé à proximité du commerce Bricomarché, le long de l'avenue Renoir. Est-ce que des mesures de rayonnement ont été entreprises ? Si oui peut-on en connaître le résultat ? Des mesures de rayonnement ont-elles été réalisées ? La mairie les fera réaliser.

5 – Création d'un PAV chemin de La Seyne à Bastian près du transformateur EDF : Les abords des trois bacs à apports volontaires, situés à l'extrémité Ouest du chemin de La Seyne à Bastian, malgré une surveillance par caméra mobile, sont systématiquement envahis par des débris que des citoyens fort peu scrupuleux viennent déposer de nuit comme de jour. Pourquoi ne pas réduire l'espace par une barrière empêchant ainsi les dépôts sauvages ? *M. ASTORE nous rappelle que cet emplacement se trouve sur le terrain d'EDF et que des câbles haute tension circulent sous la surface d'où impossibilité d'entreprendre de quelconques travaux de terrassements.*

M. ASTORE rappelle que les divers déposants peuvent faire appel à l'entreprise PIZZORNO ou à Allô La Seyne, afin de faire enlever les encombrants. Il est fortement recommandé à tous et à chacun d'utiliser ces moyens mis à la disposition de tous les citoyens.

Au sujet des incivilités, il faut noter la présence d'un « dépôt » à ciel ouvert au bas du chemin de Paradis alimenté en permanence par des personnes peu scrupuleuses. Peut-on demander à la police municipale d'assurer des rondes afin de dissuader les contrevenants. De plus l'ouverture du chemin Croix de Palun vers l'ouest ferait disparaître ces dépôts et permettrait d'accéder en toute sécurité sur la RD16 au niveau du giratoire de Janas. Au sujet des ordures de toutes sortes, *M. ASTORE nous rappelle que les bacs à ordures ou autres, doivent être rentrés dès le passage du camion de collecte.*

6 – Chemin de Brémond : Afin de limiter les ardeurs des usagers en transit, ce chemin a été désigné « raccourci » par le GPS d'où un trafic jamais comptabilisé par les services de la mairie mais qui avoisine les 550 véhicules/heure. Deux structures ont été mises en place représentant : une chicane dans l'Est, à hauteur des N° 856 à 880 et une écluse dans l'Ouest à hauteur des N°918 à 940. A ce jour, soit deux mois après leur mise en place, trois J11 ont été arrachés et 60% des autres ont été endommagés.

La solution de réaliser un trottoir tout le long de ce chemin pourrait d'une part mettre les piétons en sécurité et d'autre part calmer les ardeurs des automobilistes.

Il suffirait de prendre exemple sur le chemin Lombard à Six-Fours où tout se passe particulièrement bien.

D'autre part sur le chemin de Carrière où la vitesse est limitée à 30 km/h, il n'est pas rare de voir des véhicules circulant au delà de 50 km/h.

Depuis l'installation de ce dispositif, le comportement des usagers est en nette amélioration. A noter que **La largeur maximum d'un poids lourd est de 2,55m**. Mesurée sur place, la largeur minimum entre les deux barrières des plots du dispositif de l'écluse est de : **2,80 m**. Malheureusement, une frange de 10 à 15% d'usagers ne tient absolument pas compte de la présence de ces J11. Certains y roulent délibérément dessus. Deux J11 ont déjà disparu.

L'intervalle entre les J11 formant l'écluse, pourrait être augmenté afin que les conducteurs inexpérimentés ne roulent pas sur ceux-ci. Mais attention que certains deux-roues n'en profitent pas pour se glisser dans le passage !!

M. ASTORE nous promet de venir contrôler, in situ, la bonne disposition de ces J11 tout en nous rappelant qu'un trottoir nous a été promis par TPM, responsable de la section du chemin entre le PK 0 et le PK 500. Soyons encore un peu patients !!!

7 – Mme PEDOYA résidant chemin des Gendarmes d'Ouvéa évoque un important trafic le long de ce chemin où, dans sa section le plus à l'ouest, de nombreuses constructions ont vu le jour contribuant à augmenter le nombre de voitures et les stationnements anarchiques. La sécurité des résidents est sérieusement compromise. De plus les automobilistes en transit, lancés dans la descente, souvent à vive allure, représentent un réel danger pour les résidents. Que peut faire la commune pour améliorer la sécurité des résidents ?

8 – Chemin d'Artaud à Pignet : Ce chemin particulièrement tortueux, très étroit en certains endroits mais aussi encombré par de trop nombreux délaissés de voirie le long duquel se dressent de nombreuses constructions. Son aménagement demande à être pris en considération par les services de la commune.

Si de nombreux délaissés de voirie existent, d'autres propriétaires n'ont pas souhaité céder du terrain pour permettre l'élargissement de la voie dans sa totalité. D'où aucune possibilité d'entreprendre un calibrage total de celle-ci.

D'autre part, il est fort souhaitable de limiter la vitesse le long du chemin de Selon. Un panneau « 30 km/h » existe dans le sens « montée » mais n'existe pas dans l'autre sens. Il est indispensable de rectifier cette anomalie

9 – Flashs chemins de Brémond et des Quatre Moulins .: Les services de la commune ont réalisé des travaux afin de les éliminer. Si le long du chemin des Quatre Moulins ceux-ci ont démontré leur efficacité, le grand flash au droit du N° 500 du chemin de Brémond semble plutôt peu efficace. Un drainage des eaux par l'installation d'un caniveau est absolument indispensable.

Ces travaux ont été réalisés par une entreprise. S'il s'avère que le résultat n'est pas convaincant, la commune activera la garantie et l'entrepreneur devra corriger les défauts. Attendons la prochaine grosse averse !!!

10 – Carrefour chemin de Brémond et chemin des Quatre Moulins : Sur la rive Nord subsiste un emplacement réservé ainsi qu'un poteau orphelin (il ne supporte aucun câble !!) la surface inutilisée pourrait être intégrée dans le carrefour permettant ainsi d'y réaliser un giratoire digne de ce nom.

Les services de la ville se sont rendus sur place et ont discuté avec le propriétaire. La conclusion est qu'il n'est pas indispensable de modifier la géométrie du giratoire, qui n'est pas classé accidentogène comme d'autres, et de plus, si la commune intégrait la surface gagnée, l'accessibilité au garage du résident deviendrait impossible. Donc pas de suite. Le Président insiste sur la nécessité de sécuriser au mieux nos chemins et s'insurge contre les végétaux et branchages privés qui encombrant le domaine public.

11 – RD 2216 (partie Ouest) : La sécurité des piétons n'est pas assurée sur la section de route entre son intersection avec le chemin de Chateaubanne et la commune de Six-Fours du fait de la vitesse excessive de certains usagers.

M. ASTORE précise que cette voie n'est pas communale mais départementale et que la ville prendra à son compte son entretien le jour où le Département achèvera les travaux de consolidation des talus, entre autres, en attente depuis de nombreuses années.

Le Conseiller départemental M. GUTTIERREZ rappelle à tous et à chacun qu'un peu de civisme est indispensable, que la vitesse est dangereuse et que chaque usager doit adapter son comportement à la situation, surtout dans les cas de mauvaise visibilité. Il est absolument irréaliste d'envisager de mettre des agents en permanence sur toutes les voies de circulation. Par contre, en prenant exemple sur le dispositif mis en place sur le chemin de Brémond, il préconise la pose de J11 ce qui semble être la solution la mieux adaptée pour réduire la vitesse.

Un résident de cette voie demande que des contrôles de Police soient effectués plus fréquemment.

M. DUCHEIX, Chef de la Police Municipale nous évoque le bilan des diverses activités de la police municipale au cours de l'année écoulée :

Il nous précise que ses agents ont réalisé en 2018 sur la commune:

- 120 contrôles de vitesse – ils auraient pu être plus nombreux sans les « Appels de Phare »
- Accidents de personnes : 133
- Atteinte biens publics : 53
- Atteinte biens privés : 88

- Atteinte aux fonctionnaires : 42
- Cambriolages : 10
- Chiens dangereux : 14
- Conflits de voisinage : 13
- Découvertes de cadavres : 4
- Voitures volées : 19
- Différents familiaux : 11
- Exhibitionnistes : 4
- Incendies : 47
- Nuisances sonores : 283

M. ASTORE confirme également qu'à toutes ces interventions il faut ajouter les tournées de surveillance des résidents en vacances. Tous les citoyens peuvent faire appel à la police s'ils s'absentent pour quelques jours.

12 – Débouché de la RD 2216 sur la RD 559 : *Ce problème concerne la ville de Six-Fours.*

13 – Quid de la fibre optique dans tout le secteur (Brémond, Donicarde, Isnard) ? *Ce travail important est confié à l'entreprise CIRCET sous le contrôle d'Orange qui ne communique pas si facilement avec les usagers. Cependant, il est à espérer que toute notre commune sera câblée en fibre à fin 2019.*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite nos invités à lever le verre de l'amitié.

✚ 12H00, fin de la réunion de quartier N° 1

Le secrétaire de Séance :
Francis POURCHIER

Le Secrétaire Général :
Adrien BISCOS

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer - M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18) –**
- **Archives CILLSOS 2019**